



Ordonnance de télécom CRTC 2019-61

Version PDF

Ottawa, le 4 mars 2019

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
ISP Telecom Inc.	AMT 18 Tarif des services d'accès – Modifications afin de tenir compte de l'accès au territoire de TELUS Québec où elle exerce ses activités à titre de titulaire	21 février 2019	8 mars 2019
Shaw Telecom G.P.	AMT 20 Tarif des services d'accès – Modifications afin d'exercer ses activités à titre d'ESLC de type III et d'ajouter une entreprise de télécommunication sous-jacente	4 février 2019	4 mars 2019

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général